

UN APPRENTI EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRAVAUX PUBLICS - SERVICE VOIRIE

L'apprenti participe aux travaux d'entretien, d'aménagement et de maintenance du domaine public communal. Il contribue à la réalisation des interventions confiées au service dans le respect des règles de sécurité, des procédures et des consignes de travail.

Publié le 29 juin 2026



Apprenti_-_Métiers_des_travaux_Publics.pdf
(.pdf, 106,5 Ko)



TÉLÉCHARGER



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30